

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT JURIDIQUE DE TRAVAIL EN RÉPONSE AUX ENJEUX DES MUTATIONS TECHNOLOGIQUES

La révolution digitale semble bien intégrée et bien perçue au sein des entreprises de la branche*, mais un accompagnement dans la prise en compte des risques psycho-sociaux reste d'actualité

- Les **entreprises et salariés de la branche ont une perception positive de l'impact du numérique sur leurs métiers et leurs emplois** qui peut s'expliquer par leur rôle d'accompagnant des autres secteurs de l'économie dans la transition numérique. Le numérique apparaît comme un vecteur d'efficacité, de tâches plus intéressantes, de création d'emplois...
- L'étude ne fait **pas émerger de préoccupations majeures des entreprises ou salariés vis-à-vis du cadre juridique associé aux nouvelles pratiques induites par le numérique**. Seule la question des données et du RGPD interroge une large part d'entre eux.
- Mais les **enjeux sur l'intégration et l'encadrement du numérique dans l'organisation du travail sont forts dans la branche**. Il s'agit de rester à jour en matière d'usages et de compétences, mais aussi de détecter et adopter les meilleures pratiques pour assurer la compétitivité de la branche, tout en limitant les effets négatifs sur les conditions de travail.



des **salariés** de la branche jugent positif l'impact du numérique sur l'emploi **



des **entreprises** de la branche jugent positif l'impact du numérique sur l'emploi **

L'importance du recours au travail indépendant dans la branche rend nécessaire un accompagnement des entreprises pour une sécurisation juridique et fiscale

- Le **nombre de travailleurs indépendants a augmenté de 15% entre 2010 et 2015** faisant de la **branche l'une des plus concernées par cette forme d'emploi**, en particulier sur les métiers du numérique et du conseil. Cette croissance a été soutenue par le statut de micro-entrepreneur et les fortes tensions existantes sur le marché de l'emploi dans la branche (plus que par le numérique et les plateformes d'emploi).
- Pour autant, un faisceau de signaux vient soutenir **la thèse d'une « non-explosion » du travail indépendant dans ces métiers**. L'appétence plutôt modérée des jeunes et des salariés pour ce statut, la volonté des grands donneurs d'ordres de la branche de se prémunir des risques liés au recours aux indépendants, un retour au salariat non exclu par les indépendants, des comparaisons internationales qui ne montrent pas de croissance tangible...
- En revanche, le recours aux indépendants, s'il ne devrait pas exploser, est bien devenu incontournable dans la branche. Il **présente des risques juridiques et financiers réels**, mais souvent mal appréhendés par les entreprises de la branche. Certaines pratiques de management ou de contractualisation, ainsi qu'un manque de transparence vis-à-vis des clients sur leur recours aux indépendants peuvent mettre en danger les entreprises, notamment dans un contexte où les grands donneurs d'ordres semblent chercher des moyens sécurisés de travailler directement avec ces derniers.

88 491

Travailleurs non salariés - indépendants ***

9%

Des effectifs de la branche ***

54 062

Travailleurs non salariés - employeurs ***

6%

Des effectifs de la branche ***

* Dans ce document, le terme « la branche » fait référence à la branche des bureaux d'études techniques, cabinets d'ingénieurs-conseils et sociétés de conseils (Numéro de brochure : 3018 / IDCC : 1486)

** Source : sondage réalisé dans le cadre de l'étude, 469 entreprises et 205 salariés répondants

*** Source : Insee, recensement de la population, 2014-2015

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT JURIDIQUE DE TRAVAIL EN RÉPONSE AUX ENJEUX DES MUTATIONS TECHNOLOGIQUES

Enjeux et actions préconisées

L'adaptation aux nouvelles pratiques et outils liés au numérique

1. Identifier au fil de l'eau l'émergence d'outils et pratiques numériques à forte valeur ajoutée pour la branche
2. Accompagner leur adoption par l'information, la formation...
3. Limiter les risques potentiels pour les salariés associés à l'utilisation croissante de ces nouveaux moyens

L'adaptation au développement du travail indépendant

1. Sécuriser le cadre de collaboration entre les entreprises de la branche et les indépendants
2. Informer salariés et futurs actifs sur les conditions réelles d'exercice des indépendants (sur les métiers de la branche) et accompagner ces derniers pour mieux les protéger
3. Adapter les modes d'organisation et de management des entreprises pour fluidifier le travail avec les indépendants
4. Limiter le risque de désintermédiation des entreprises de la branche (relations directes entreprises clientes – indépendants)

5 actions prioritaires possibles au niveau de la branche



Rédiger un guide pratique et synthétique pour présenter et réduire les risques liés à la relation entre les entreprises de la branche et les indépendants



Réaliser une étude approfondie sur le portage commercial pour formaliser une vision commune au sein de la branche des conditions d'exercice et limites du portage commercial



Ajouter 2 nouveaux modules à l'Action Collective Nationale « Leadership et management » :

- gestion des équipes intégrant des salariés et des indépendants
- risques et bonnes pratiques d'encadrement liés aux usages numériques en entreprise



Réaliser une étude sur le télétravail au sein de la branche



Proposer un dispositif d'auto-évaluation de maturité numérique et d'accompagnement à destination des TPME de la branche et de leurs salariés